



Demande de programmes de financement non renouvelable de projets 2019

- 1. Financement des loisirs pour les projets visant les jeunes à risque**
- 2. Financement de projets communautaires**

Date limite

Demande reçue ou envoyée (le cachet de la poste faisant foi) d'ici le vendredi 26 avril 2019, à 16 h.

Les demandes incomplètes ou en retard ne seront pas évaluées.

Le formulaire est disponible en anglais et en français à ottawa.ca ou par téléphone au 613 580 2424, poste 24377.

Pour obtenir les formulaires dans d'autres formats, téléphonez au 613 580 2424, poste 24377.

ATS : 613-580-2401

Demandes de renseignements

Si vous avez des questions ou n'êtes pas certain de votre admissibilité, veuillez communiquer avec l'Unité du financement communautaire pour discuter des critères d'admissibilité et du processus de demande.

Téléphone : 613 580 2424, poste 24377

Courriel : financementcommunautaire@ottawa.ca

Budget des programmes et voies de financement offertes

Financement des loisirs

- Un montant de 400 000 \$ est octroyé dans le cadre du Programme de financement non renouvelable des loisirs pour les projets visant les jeunes à risque.
- L'allocation maximale est de 100 000 \$ par organisme.

Financement communautaire

- Un montant de 100 000 \$ est octroyé dans le cadre du Programme de financement non renouvelable de projets communautaires.
- L'allocation maximale est de 20 000 \$ par organisme.

Nota

- Chaque organisme ne peut présenter qu'une seule demande par voie de financement.
- Les organismes partenaires ne peuvent présenter plus d'une demande pour un même projet.
- Les demandes doivent clairement circonscrire le projet. Les demandes pour du financement de base ou continu ne seront pas évaluées.

Critères d'admissibilité généraux pour les deux voies de financement

Critères d'admissibilité de l'organisme

- Appartenir à au moins **une** des catégories suivantes :
 - o Organisme à but non lucratif constitué en personne morale;
 - o Organisme de bienfaisance enregistré;
 - o Organisme parrainé par un organisme à but non lucratif constitué en personne morale ou un organisme de bienfaisance enregistré.
- Répondre aux priorités propres à la voie de financement choisie.
- Exercer ses activités de manière non discriminatoire, conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario.
- Être régi par un conseil d'administration ou un comité directeur élu démocratiquement (procès-verbal d'une assemblée générale annuelle à l'appui).
- N'avoir aucune dette envers la Ville.
- Être situé à Ottawa et servir ses résidents.
- Exister depuis plus de deux ans OU être parrainé par un organisme qui existe depuis plus de cinq ans.

Projets parrainés

Conditions à respecter dans le cas d'un projet parrainé :

- L'organisme parrain est un organisme à but non lucratif constitué en personne morale ou un organisme de bienfaisance enregistré qui existe depuis plus de cinq ans.
- Le bloc signature comporte la signature d'un représentant de l'organisme demandeur et de l'organisme parrain.
- Si le certificat d'assurance est au nom de l'organisme parrain, l'organisme demandeur est inscrit comme assuré additionnel.
- Les coordonnées de l'organisme demandeur **et** de l'organisme parrain sont fournies.

Critères d'admissibilité particuliers

Les demandeurs qui participent actuellement au Programme de financement communautaire renouvelable de la Direction générale des services sociaux et communautaires (DGSSC) d'Ottawa ne sont pas admissibles au **Programme de financement non renouvelable de projets communautaires**.

Un maximum de quatre projets ou organismes communautaires admissibles sera financé au titre du **Programme de financement non renouvelable des loisirs pour les projets visant les jeunes à risque**. Les partenariats entre organismes sont encouragés; les projets conjoints pourraient se voir accorder la priorité.

Critères d'évaluation des projets admissibles

- Réponse aux priorités propres à chacune des voies de financement.
- Réponse aux besoins d'une population diversifiée.
- Potentiel de remédiation aux lacunes en matière de services.
- Réponse aux besoins émergents d'une population.
- Valorisation et mise à profit des partenariats.
- Viabilité et réalisme sur le plan budgétaire.
- Définition claire des résultats anticipés et plan de suivi et d'évaluation des progrès.
- Plan pour assurer la viabilité du projet, après la période de financement.

Projets et dépenses inadmissibles

Exemples de projets, d'entités et de dépenses inadmissibles dans le cadre des programmes de financement non renouvelable de projets :

- Conférences, commandites, événements spéciaux et initiatives d'embellissement.
- Coûts relatifs aux équipements et aux travaux majeurs, rénovations mineures aux bâtiments existants, construction ou aménagement de nouvelles installations et entretien des terrains.
- Organismes confessionnels dont les services et activités comprennent la promotion de croyances ou l'obligation d'y adhérer.
- Remboursement de déficits ou d'impôts.
- Entreprises ou organismes à but lucratif.
- Organismes de collecte de fonds ou campagnes de financement.
- Organismes à but non lucratif parrainant des organismes à but lucratif.
- Organismes qui agissent surtout comme source de financement pour d'autres groupes.
- Hôpitaux, services offerts en clinique ou programmes de traitement médical.
- Organismes ayant une affiliation politique ou participant à des activités politiques.
- Programmes dans le cadre d'un mandat prévu par des instances gouvernementales ou d'autres directions générales de la Ville, comme les services de garde d'enfants, les services d'établissement de première année pour les immigrants, les programmes de traitement de la toxicomanie et les refuges pour les victimes de mauvais traitements.
- Organismes provinciaux ou fédéraux, à moins qu'une section locale ou un bureau local offre déjà des services aux résidents de la Ville d'Ottawa.
- Conseils scolaires, écoles primaires et secondaires ou établissements d'enseignement postsecondaires.
- Clubs sportifs (sauf pour les programmes et services qui réduisent ou éliminent les obstacles à l'accès ou à la participation des groupes défavorisés).

Financement des loisirs pour les projets visant les jeunes à risque

Objet

Dans le budget de la Ville de 2019, un montant de 400 000 \$ pour du financement non renouvelable sera affecté au budget de fonctionnement 2019 de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations pour soutenir les organismes communautaires qui ont un plan réaliste et les capacités avérées pour aller chercher et aider les jeunes ottaviens à risque.

Le Programme de financement non renouvelable des loisirs pour les projets visant les jeunes à risque soutient les projets qui s'adressent aux jeunes à risque de 13 à 19 ans. La priorité est accordée aux services et aux projets qui répondent aux besoins émergents des jeunes à risque, surtout par les interventions préventives et précoces.

On entend par jeunes à risque les adolescents susceptibles de vivre des problèmes qui pourraient nuire au passage harmonieux à l'âge adulte et à l'atteinte de l'autonomie financière, ce qui augmente leur risque d'adopter des comportements qui auront des conséquences négatives sur leur vie.

Ce financement est axé sur les activités sociales, l'engagement communautaire, l'acquisition de compétences et d'aptitudes en leadership, le mentorat et les stages chez certains groupes prioritaires définis, comme les jeunes racisés, s'identifiant comme lesbiennes, gais, bisexuels, trans, bispirituels ou allosexuels (LGBTQ+), autochtones et francophones, et les jeunes ayant des besoins particuliers.

Priorités

Les projets doivent miser sur la prévention ou l'intervention auprès de jeunes susceptibles de prendre part à des activités criminelles. Voici des exemples de visées.

- Changer les attitudes, les comportements et les croyances en vue de favoriser l'estime de soi et de permettre aux jeunes de retrouver un sentiment d'accomplissement personnel.
- Promouvoir un cheminement vers un développement personnel ou un perfectionnement positif, notamment par la résolution de problèmes et de conflits, la communication efficace, l'expression de soi, l'acquisition d'aptitudes en leadership et le mentorat.
- Favoriser l'amélioration de la qualité de vie des jeunes à risque en faisant des interventions ou de la prévention ciblant des comportements antisociaux, des actes autodestructeurs et la consommation de substances.

Financement de projets communautaires

Objet

Le Programme de financement non renouvelable de projets communautaires soutient les projets pilotes ou d'une durée déterminée qui répondent aux besoins émergents de la collectivité. La priorité est accordée aux programmes et projets qui améliorent l'accès aux services essentiels pour les personnes issues de groupes sous-représentés, contribuent à réduire la pauvreté et améliorent l'autoefficacité.

Les visées de ce financement sont conformes au Plan stratégique et à l'Optique d'équité et d'inclusion de la Ville d'Ottawa. Les groupes sous-représentés comprennent notamment les personnes racisées, les Autochtones, les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes s'identifiant comme lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, bispirituelles ou allosexuelles (LGBTQ+), les personnes vivant dans la pauvreté, les jeunes, les immigrants, les francophones et les personnes vivant dans les zones rurales.

Priorités

Outre combler un besoin unique ou émergent pour lequel les services présentent des lacunes définies et avérées, les projets doivent avoir les visées suivantes :

- Promouvoir des conditions d'équité et d'inclusion (liées à la race, à l'origine ethnique, au revenu, à l'identité de genre, à l'orientation sexuelle, à l'expression de genre, à la langue officielle, aux capacités, etc.).
- Favoriser l'amélioration de la qualité de vie des personnes à faible revenu, à risque, isolées ou autrement marginalisées.

Présentation de la demande

Nous ne traiterons pas les demandes transmises sur clé USB ou DVD. Si vous optez pour la poste, le formulaire de demande et tous les documents exigés doivent être imprimés au recto seulement, sur du papier blanc de format 8,5 x 11 po. Les documents envoyés par courriel doivent être en format Adobe PDF ou Microsoft Word et prêts à imprimer.

Veillez tenir compte du temps nécessaire pour la livraison du courrier ordinaire par Postes Canada, ou du temps nécessaire pour effectuer un transfert électronique.

N. B. La Ville d'Ottawa n'accepte pas les courriels contenant des pièces jointes excédant 15 Mo.

Envoyez votre formulaire rempli et les documents connexes soit dans une seule enveloppe soit en un seul courriel, **mais pas les deux**.

Soumission de la demande

Les demandes doivent être reçues par l'un des moyens indiqués ci-dessous au plus tard **le vendredi 26 avril 2019 à 16 h**, ou porter un cachet de la poste de cette date.

Les demandes incomplètes ou soumises en retard ne seront pas évaluées.

Par la poste ou par messenger

Ville d'Ottawa – Unité du financement communautaire, Direction générale des services sociaux et communautaires
Centre Mary-Pitt, 100, promenade Constellation, 8e étage Ouest, courrier interne 26-41
Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Par courriel

À financementcommunautaire@ottawa.ca

Liste de vérification pour le financement non renouvelable de projets communautaires

Veillez joindre tous les documents exigés et vérifier que les critères suivants sont remplis :

- Vous avez rempli le formulaire en entier et répondu à toutes les questions.
- Votre demande porte deux signatures originales de signataires autorisés de l'organisme. Si l'organisme est parrainé par un autre, la deuxième signature doit être celle de la direction générale de l'organisme parrain.
- Vous avez joint deux lettres originales d'appui à votre projet.
- Vous avez joint la liste actuelle des membres du conseil d'administration ou du comité directeur et leurs coordonnées (adresses courriel et numéros de téléphone).
- Vous avez joint le procès-verbal signé de la plus récente assemblée générale annuelle ou réunion générale du conseil d'administration approuvée.
- Vous avez joint les plus récents états financiers audités. S'il n'en a pas, l'organisme peut soumettre des états financiers non audités qui ont été approuvés et signés par les deux signataires de la demande. Si l'organisme est d'envergure provinciale ou nationale, mais offre des services localement, joignez les états financiers d'un bureau de la région.
- Vous avez joint une copie d'un certificat d'assurance responsabilité générale pour un montant d'au moins 2 M\$. (La Ville d'Ottawa exigera une preuve d'assurance où elle figure comme assuré supplémentaire après confirmation du financement.)

Renseignements sur la demande

Vous devez donner le plus de précisions possible. Si vous manquez de place, ajoutez des pages ou donnez des exemples. La demande sera jugée uniquement sur sa teneur actuelle; les demandes ou projets passés ne seront pas pris en compte.

Renseignements sur l'organisme

Dénomination sociale de l'organisme

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance (le cas échéant)

Nom et numéro de constitution en société (s'il y a lieu)

Date de création de l'organisme (jj/mm/aaaa):

Adresse postale de l'organisme

Numéro d'unité/C.P.

Ville

Code postal (A9A 9A9):

Site Web

Quel est le mandat de l'organisme?

Titre de la première personne-ressource

- M.
- Mme
- Mlle
- Autre

Nom complet de la première personne-ressource

Poste de la première personne-ressource

Courriel de la première personne-ressource

Numéro de téléphone de la première personne-ressource

Renseignements sur l'organisme parrain

L'organisme est-il parrainé par un autre organisme?

- Oui
 Non

Dénomination sociale de l'organisme parrain

Nom complet de la personne-ressource de l'organisme parrain

Poste de la personne-ressource de l'organisme parrain

Courriel de la personne-ressource de l'organisme parrain

Numéro de téléphone de la personne-ressource de l'organisme parrain

Adresse postale de l'organisme parrain

Numéro d'unité/C.P.

Ville

Code postal (A9A 9A9):

Renseignements sur le projet

Nom du projet

Voie de financement (cocher une seule option)

- Financement des loisirs – Allocation maximale de 100 000 \$ par organisme
- Financement communautaire – Allocation maximale de 20 000 \$ par organisme

Montant demandé à la Ville pour ce projet
(le maximum de chaque voie est indiqué ci-dessus)

Coût total du projet

Dates de début du projet (jj/mm/aaaa):

Dates de fin du projet (jj/mm/aaaa):

Résumé du projet (Veuillez **résumer** votre projet en **50** mots ou moins.)

Priorités du projet

Financement des loisirs

Cochez la ou les cases correspondant aux domaines prioritaires de votre projet.

- Prévention ou intervention auprès de jeunes à risque de commettre des actes criminels
- Transformation des attitudes, des comportements et des croyances en vue de favoriser l'estime de soi et un sentiment d'accomplissement personnel
- Promotion d'un cheminement vers un développement personnel ou un perfectionnement positif, notamment par la résolution de problèmes et de conflits, la communication efficace, l'expression de soi, l'acquisition d'aptitudes en leadership et le mentorat
- Promotion de l'amélioration de la qualité de vie des jeunes à risque en faisant des interventions ou de la prévention ciblant des comportements antisociaux, des actes autodestructeurs et la consommation de substances

Financement communautaire

Cochez la ou les cases correspondant aux domaines prioritaires de votre projet.

Les projets doivent combler un besoin particulier ou émergent pour lequel les services présentent des lacunes définies et avérées, et :

- promouvoir des conditions d'équité et d'inclusion liées à la race, à l'origine ethnique, au revenu, à l'identité de genre, à l'orientation sexuelle, à la langue officielle et aux capacités.
- favoriser l'amélioration de la qualité de vie des personnes à faible revenu, à risque, isolées ou autrement marginalisées.

Groupes cibles

Cochez la ou les cases correspondant aux principaux groupes cibles de votre projet.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Autochtones | <input type="checkbox"/> Enfants (12 ans et moins) |
| <input type="checkbox"/> Francophones | <input type="checkbox"/> Jeunes (13 à 19 ans) |
| <input type="checkbox"/> Sans-abri ou personnes à risque | <input type="checkbox"/> Personnes LGBTQ+ |
| <input type="checkbox"/> Familles ou personnes à faible revenu | <input type="checkbox"/> Immigrants et nouveaux Canadiens |
| <input type="checkbox"/> Personnes handicapées | <input type="checkbox"/> Hommes |
| <input type="checkbox"/> Aînés et personnes âgées | <input type="checkbox"/> Femmes |
| <input type="checkbox"/> Grand public | <input type="checkbox"/> Personnes vivant dans les zones rurales |

Description du projet

a) Quels sont les buts ou objectifs de votre projet?

b) Comment avez-vous cerné le besoin visé par votre projet et comment celui-ci y répond-il?

c) Comment votre projet permet-il de concrétiser les priorités de financement établies?

d) Décrivez les mesures que vous prendrez pour joindre et servir divers groupes sous-représentés.

e) Dans quelle langue les services seront-ils offerts dans le cadre du projet?

- Anglais
- Français
- Autre (veuillez préciser) :

Personnes servies : Estimez le nombre de personnes servies par ce projet.

Personnel : Combien d'employés travailleront sur ce projet?

Bénévoles : Combien de bénévoles travailleront sur ce projet?

Limites de service du projet

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Quartier 1 – Orléans | <input type="checkbox"/> Quartier 13 – Rideau-Rockcliffe |
| <input type="checkbox"/> Quartier 2 – Innes | <input type="checkbox"/> Quartier 14 – Somerset |
| <input type="checkbox"/> Quartier 3 – Barrhaven | <input type="checkbox"/> Quartier 15 – Kitchissippi |
| <input type="checkbox"/> Quartier 4 – Kanata-Nord | <input type="checkbox"/> Quartier 16 – Rivière |
| <input type="checkbox"/> Quartier 5 – West Carleton–March | <input type="checkbox"/> Quartier 17 – Capitale |
| <input type="checkbox"/> Quartier 6 – Stittsville–Kanata-Ouest | <input type="checkbox"/> Quartier 18 – Alta Vista |
| <input type="checkbox"/> Quartier 7 – Baie | <input type="checkbox"/> Quartier 19 – Cumberland |
| <input type="checkbox"/> Quartier 8 – Collège | <input type="checkbox"/> Quartier 20 – Osgoode |
| <input type="checkbox"/> Quartier 9 – Knoxdale-Merivale | <input type="checkbox"/> Quartier 21 – Rideau-Goulbourn |
| <input type="checkbox"/> Quartier 10 – Gloucester-Southgate | <input type="checkbox"/> Quartier 22 – Gloucester–Nepean-Sud |
| <input type="checkbox"/> Quartier 11 – Beacon Hill–Cyrville | <input type="checkbox"/> Quartier 23 – Kanata-Sud |
| <input type="checkbox"/> Quartier 12 – Rideau-Vanier | <input type="checkbox"/> À l'échelle de la Ville |

Limites géographiques : Y a-t-il des limites géographiques qui restreignent la participation au projet?

Mise en œuvre du projet

Décrivez la stratégie de mise en œuvre de votre projet, en indiquant les activités, les échéances, les dates, les heures, les lieux et les frais de participation (le cas échéant).

Partenariats/Collaboration

a) Avec quels autres organismes ou groupes avez-vous établi des partenariats pour ce projet ou planifiez-vous d'en établir? Veuillez indiquer si les partenariats ou collaborations sont confirmés.

b) Qu'est-ce que ces partenariats ou collaborations apporteront au projet?

c) En quoi votre projet complète-t-il les autres services semblables ou existants?

Résultats attendus du projet et plan d'évaluation

a) **Résultats** : Comment votre projet profitera-t-il à ses participants et à la communauté?

b) **Indicateurs** : Comment saurez-vous si ces résultats ont été obtenus?

c) **Évaluation** : Quels outils ou méthodes utiliserez-vous pour prouver que les résultats attendus ont été obtenus?

Budget prévu du projet – Recettes

Dans le tableau 1, énumérez toutes les recettes prévues pour votre projet. Pour chaque élément, indiquez s'il est confirmé, en cours, ou à venir ou en suspens.

Tableau 1 : Recettes projetées

Sources gouvernementales

Recettes prévues du projet	Montant en dollars	État
Ville d'Ottawa – Financement non renouvelable de projets (montant demandé)		
Autre financement municipal (préciser)		
Gouvernement provincial (préciser)		
Fondation Trillium		
Gouvernement fédéral (préciser)		

Sources non gouvernementales

Recettes prévues du projet	Montant en dollars	État
Centraide		
Fondation communautaire d'Ottawa		
Autre (préciser)		
Autre (préciser)		

Autres revenus

Recettes prévues du projet	Montant en dollars	État
Dons/activités de financement		
Droits d'inscription du client ou de l'utilisateur		
Contributions en nature (préciser)		
Autre (préciser)		
Autre (préciser)		

Recettes totales du projet	
-----------------------------------	--

Financement continu : Si le projet nécessite un financement continu, comment comptez vous assurer la viabilité du projet après la période de financement d'un an de la Ville?

Budget prévu du projet – Dépenses

Dans le tableau 2, énumérez toutes les dépenses prévues pour le projet. Assurez-vous que les coûts sont propres au projet, et n'inscrivez que les dépenses admissibles. **Contributions en nature** : Biens et services offerts gratuitement dans le cadre du projet, ainsi que leur valeur estimée, si elle est connue.

Tableau 2 : Dépenses projetées

Dotation en personnel (nombre d'employés, rémunération, taux horaire, etc.)

Dépenses prévues du projet	Montant en dollars	Contributions en nature (en dollars)

Administration de bureau (impression, fournitures de bureau, téléphones, frais de TI, etc.)

Dépenses prévues du projet	Montant en dollars	Contributions en nature (en dollars)

Frais d'occupation (loyer, services publics, etc.)

Dépenses prévues du projet	Montant en dollars	Contributions en nature (en dollars)

Assurances (frais associés au projet)

Dépenses prévues du projet	Montant en dollars	Contributions en nature (en dollars)

Frais de programme (fournitures, transport, droits d'entrée, nourriture, etc.)

Dépenses prévues du projet	Montant en dollars	Contributions en nature (en dollars)

Dépenses totales du projet		
Total – surplus/déficit		

Bloc-signature

Les deux signatures originales sur cette page sont obligatoires. Si l'organisme requérant est parrainé par un autre, la deuxième signature doit être celle de la direction générale de l'organisme parrain. En signant ce document, vous acceptez les modalités de la demande de financement non renouvelable indiquées et consentez à respecter les décisions du Comité d'allocation des fonds.

Les demandeurs retenus doivent remplir et retourner un accord de financement dûment signé pour recevoir les fonds. Ils devront aussi préparer un rapport des résultats et le soumettre au plus tard le 31 mai 2020.

Nous attestons par les présentes que le conseil d'administration a autorisé cette proposition, que tous les renseignements fournis dans la demande et les pièces jointes sont véridiques, exacts et complets à tous égards et que nous sommes des signataires autorisés de l'organisme.

1^{re} Signature : _____

Nom du signataire (en lettres moulées) :

Poste du signataire :

Nom de l'organisme :

Numéro de téléphone :

Date (jj/mm/aaaa) :

2^e Signature : _____

Nom du signataire (en lettres moulées) :

Poste du signataire :

Nom de l'organisme :

Numéro de téléphone :

Date (jj/mm/aaaa) :

Veillez conserver une copie signée de cette demande pour vos dossiers.

La Ville d'Ottawa est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990, chap. M. 56, dans sa version modifiée (« LAIMPVP ») relativement à l'information sous sa garde, son contrôle et sa protection. Par conséquent, le public peut avoir accès à tous les documents fournis à la Ville dans la demande de financement de projets communautaires, à moins que la partie ayant présenté une proposition ne demande le traitement confidentiel de cette dernière.